



## **COMPTE RENDU**

### **Réunion CD du Lundi 22 Mars 2021**

**Présents :** Luc VEXLARD, Alain MATHIEU, Jean Marie JEANNIN, Christian WENNER, Yves LALLEMAND, Stéphane DOISE, Philippe VOLBART, Pascal FRANCOIS, Nathalie SIMONIN, Séverine CROUVEZIER, Laura MATHIEU

**Absente excusée :** Pascale AUBRY

**Points abordés :**

- Comptes 2020
- Gestion des blocs
- Sortie Méditerranée en mai prochain

---

- **Comptes 2020**

Les comptes 2020 font ressortir un déficit de 5 000 € Perte qui s'explique principalement par la baisse du nombre d'inscrits (35 personnes de moins soit 4 639 €). Le montant des dépenses est resté stable (achat de matériel).

Jean Marie JEANNIN doit se rapprocher de la Mairie d'Epinal pour savoir s'il existe une aide exceptionnelle qui peut être accordée aux associations en difficulté.

Alain MATHIEU a fait une demande d'aide au Département pour l'achat de matériel. A ce jour, le dossier est en cours d'instruction.

Revoir si la FFESSM, peut accorder une aide exceptionnelle suite aux restrictions imposées par le Gouvernement.

Il a été décidé et voté lors du Comité Directeur, que le coût de l'inscription serait exceptionnellement de 70 € au lieu de 130 € pour la fin de la saison 2020/2021 (40 € de licence et 30 € au CPSE).

Ce tarif est valable uniquement pour la fin de la saison 2020/2021 soit jusqu'au 15 septembre 2021. A partir de cette date, les personnes devront prendre une licence afin de pouvoir bénéficier des activités du club.

- **Gestion des blocs**

Prévoir une nouvelle matinée pour la vérification des derniers blocs.

Rédiger une convention avec la Mairie d'Epinal pour la mise à disposition d'un bloc à titre gratuit.

Revoir avec la Base Nautique de Saulxures pour la vente de 4 blocs de 12 L, coût pour les 4 blocs 260 €

- **Sortie Bormes les Mimosas en mai 2021**

Dans un premier temps, Yves LALLEMAND avait pris contact auprès d'un club de plongée pour l'accueil d'un groupe de 15 personnes.

Au vu de la demande (préinscription 30 plongeurs), il a été demandé à ce club d'augmenter la composition du groupe pour la fixer à 20 personnes.

Ce dernier ne pouvant pas accueillir 30 plongeurs et afin de satisfaire l'ensemble des personnes inscrites, il a été décidé de contacter un 2<sup>ème</sup> club pouvant accueillir un groupe de 10 personnes.

Les deux clubs sont situés sur le même port de Bormes les Mimosas.

Les hébergements sont proposés dans des Mobil home de 4 ou 8 personnes.

Il a été décidé que les encadrants pourront défiscaliser l'intégralité de la sortie. Cependant, en cas de demande de remboursement, seules les plongées encadrants des plongeurs N1 seront remboursées.

Afin de préparer au mieux cette sortie club, Séverine CROUVEZIER va mettre en place un planning de sortie à la Gravière du Fort.

Prochaine réunion à définir ultérieurement.

Merci à tous pour votre participation.

**Président**



**Secrétaire**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

**Trésorier**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.